

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Ville de Neuville, récipiendaire d'un prestigieux « Prix du patrimoine »

Neuville, le 17 mai 2019 – C'est avec beaucoup de fierté que la Ville de Neuville a reçu le prix de la catégorie « Conservation et préservation » soulignant les travaux de conversion de l'Église Saint-François-de-Sales-de-Neuville. Remis tous les deux ans, ces prix visent à saluer l'engagement des personnes et organismes qui œuvrent dans le secteur du patrimoine.

«Neuville est très honorée de recevoir ce prix du patrimoine. L'aménagement de notre bibliothèque dans l'église est une très belle réussite, qui témoigne avant tout d'une grande mobilisation et concertation dans notre communauté.»

Marie-Michelle Pagé, conseillère municipale à la Ville de Neuville

Au-delà de la préservation : garder notre patrimoine vivant et le rendre accessible à tous.

En effet, bien plus qu'un simple projet de réaménagement, la conversion de l'église a rassemblé la communauté autour de ce lieu chargé d'histoire, d'une grande importance pour les Neuvilleois et Neuvilleoises. Alors que la fabrique se penchait sur l'avenir de leur église, la ville devait quant à elle répondre à une demande grandissante des utilisateurs de sa bibliothèque. Quelques mois plus tard, l'ambitieux projet d'acquisition et de conversion de l'imposant bâtiment au cœur du noyau villageois se concrétisait. Enfin, le 16 mai dernier, les efforts de nombreux bénévoles étaient récompensés lors du dévoilement des lauréats par la MRC de Portneuf.

« À une époque où les gens délaissent peu à peu ces lieux de culte, Neuville a pour sa part su redonner ses lettres de noblesses à l'Église Saint-François-de-Sales. Les citoyens de toutes générations sont nombreux à s'y rendre; certains pour assister à un office, d'autres pour participer à un cours de musique, et plusieurs pour fréquenter la magnifique bibliothèque qui y prend place. C'est une grande fierté pour moi de constater que les efforts de nombreux bénévoles ont permis à Neuville de se distinguer au niveau de la préservation du patrimoine. Pour bien des villes et municipalités, l'avenir de leur église demeure une grande préoccupation. Je suis donc fier que Neuville ait déjà assuré l'avenir de la sienne avec ce projet mobilisateur.»

Bernard Gaudreau, maire de Neuville

Sans l'engagement de la communauté, un tel projet n'aurait pu voir le jour. Le maire M. Bernard Gaudreau, la conseillère municipale Mme Marie-Michelle Pagé, responsable des dossiers « Bibliothèque » et « Embellissement et valorisation du patrimoine », de même que l'ensemble du Conseil municipal tiennent à remercier ceux et celles qui se sont impliqués dans la réussite de ce projet et dans la poursuite de ses activités.

Pour obtenir plus d'information, consultez le site Internet de la ville : <http://www.ville.neuville.qc.ca/>.

Source :

Madame Mylène Robitaille
Adjointe des loisirs et des communications
Ville de Neuville
Tél. : 418 876-2280 poste 229
mrobitaille@ville.neuville.qc.ca

p.j. : photos